

LAPOUYADE

# Des zones humides pour la biodiversité

Dimanche dernier, un public motivé d'enfants et d'adultes venus de Gironde et des départements limitrophes est venu réaliser les finitions des berges de trois étangs sur le domaine viticole Émile Grelier.

Au préalable, ce chantier avait été étudié par des naturalistes locaux spécialistes des zones humides, pour aider à la conception du projet (inventaires préalables, dimensionnement et disposition optimale des mares). L'Agence de l'eau est intervenue pour le soutien financier au projet. Claude Landais terrassier de Saint-Martin-du-Bois en a réalisé le gros œuvre.

Trois zones humides ont pu être ainsi réalisées : curage d'une mare forestière de plus de 1,50 m de profondeur, comblée par les végétaux et réouverture du milieu pour laisser pénétrer la lumière, creusement d'un complexe de mares en cascades, peu profondes, en lisière de forêt pour casser l'écoulement rectiligne d'un fossé vers la prairie à l'aval, creusage d'une grande mare de deux bassins interconnectés avec des profondeurs variées (jusqu'à 2,5 m au maximum et 50 cm minimum) environ 200 m<sup>2</sup> au total. Ensuite une balade thématique sur les zones humides a également été proposée en fin de matinée dans le cadre de l'accueil « Dimanche Vigne Ouverte ».

Sur ce domaine viticole exploité en agriculture biologique, Delphine et Benoît Vinet, les vigneron, développent depuis 10 ans un vignoble atypique où viticulture rime avec biodiversité. Leur objectif



Sur le domaine Émile Grelier, des mares ont été restaurées pour l'accueil et l'abreuvement de la faune. PHOTO D. VINET

est de restaurer un élément traditionnel du paysage local, pour faire coexister vignes et petites zones humides et ainsi développer la biodiversité en plus des haies, arbres fruitiers, nichoirs et gîtes déjà installés sur le vignoble.

Ces points d'eau permanents sur

le domaine permettront entre autres que la faune présente puisse s'abreuver sur place. L'accueil de nouvelles espèces inféodées à ces zones humides végétales et animales (amphibiens, libellules, oiseaux et papillons...) sera aussi favorisé.

Jean Gaury